

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 11 juin 2026

n° 061-26 C

Objet : RS - Attribution de fonds de concours dans le cadre de la prestation d'assistance à la gestion et l'exploitation des poteaux d'incendie

- date de convocation le 05 juin 2026
- nombre de conseillers en exercice : 81

L'an deux mille vingt-six, le jeudi onze juin à dix-huit heures trente, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Barberaz, grande salle polyvalente, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 60

Aillon-le-Jeune

Marc Fleury

Aillon-le-Vieux

Vincent Miguët

Arith

Barberaz

Marie-Eve Berni - Arthur Boix-Neveu

Barby

Christophe Pierretton

Bassens

Catena d'Alu Bouziane - Bruno Lhuissier

Bellecombe-en-Bauges

Eric Delhommeau

Challes-les-Eaux

Mélissa Bernard - Julien Donzel

Chambéry

Jimmy Bâabâa - Brice Bernard - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Sandrine Desroches-Afchain - Isabelle Dunod - Pascale Gagnieux - Bernard Grollier - Thomas Jaussoin - Isabelle Junet - Magalie Martin - Cécile Meriguet - Florian Penaroyas - Thierry Repentin - Sara Rotelli - Carlotta Sacconey-Abbo - Hocine Talbi - Cristina Virone - Florence Zagagnoni - Damien Ancrenaz - Franck Morat

Cognin

Curienne

Doucy-en-Bauges

Laurence Ratton

Ecole

Hervé Ferroud-Plattet

Jacob-Bellecombette

Isabelle Geindre - Olivier Marmet

Jarsy

La Compôte

Jolaine Audoux

La Motte-en-Bauges

Damien Regairaz

La Motte-Servolex

Luc Berthoud - Céline Colombat - Alain Gaget - Pascal Mithieux - Audrey Tateia

La Ravoire

Alexandre Gennaro - Emilie Guillaud

La Thuile

Jean-François Poitou

Le Châtelard

Vincent Boulnois

Le Noyer

Les Déserts

Lescheraines

Montagnole

Puygros

Saint-Alban-Laysse

Michel Dyen - Karim Echtioui - Patricia Maffre-Deprost

Saint-Baldoph

Valentin Hachet

Saint-Cassin

Saint-François de Sales

Saint-Jean-d'Arvey

Christian Berthomier

Saint-Jeoire-Prieuré

Jean-Marc Léoutre

Saint-Sulpice

Jacques Henriot

Sainte-Reine

Philippe Ferrari

Sonnaz

Thoiry

Philippe Marin

Vérel-Pragondran

Manon Boyer

Vimines

Pierre Grossi

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 11

de Grégory Basin à Alexandre Gennaro - de Jean-Pierre Casazza à Florence Bourgeois - de Corinne Charles à Franck Morat - de Sandra Ferrari à Isabelle Geindre - de Jocelyne Gougou à Christian Berthomier - de Joséphine Kudin à Emilie Guillaud - de Marie Lheureux Pineau à Laurence Ratton - de Mélanie Meunier à Florence Zagagnoni - de Vincent Patey à Magalie Martin - de Emilien Vanlemmens à Bernard Grollier - de Jean-Maurice Venturini à Aloïs Chassot

- conseillers excusés : 10

Thierry Bebert - Stéphane Bochet - Sylvain Chariot - Pierre Duperier - Philippe Gamen - Laura Khirani - Luc Meunier - Gaëtan Pauchet - Emilie Pessel - Daniel Rochaix

GRAND CHAMBÉRY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex

04 79 96 86 00 - grandchambery.fr

Conseil communautaire du 11 juin 2026

délibération n° 061-26 C

objet **RS - Attribution de fonds de concours dans le cadre de la prestation d'assistance à la gestion et l'exploitation des poteaux d'incendie**

Thierry Repentin en l'absence de Daniel Rochaix, vice-président chargé de l'eau, de l'assainissement et des eaux pluviales, rappelle que la convention pour l'assistance à la gestion et l'exploitation des poteaux d'incendie prévoit la participation de Grand Chambéry au renouvellement des poteaux d'incendie existants des communes signataires, par un fonds de concours à hauteur de 50 % des dépenses hors taxes réalisées par la commune.

Grand Chambéry a reçu les demandes ci-après :

Commune	Année	Délibération du conseil municipal	Coût total poteaux incendie renouvelés	Titre	Participation Grand Chambéry
Arith	2025	n° 2026/04 du 20/01/2026	2 980 €	n° 470 du 15/12/2025	1 490 €
Barberaz	2025	n° D26-02-07 du 04/02/2026	8 940 € (pour 3 poteaux sur 5 renouvelés)	n° 471 du 15/12/2025	4 470 €

Vu les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière d'eau et d'assainissement,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

Article 1 : d'approuver l'attribution d'un fonds de concours de 1 490 € à la commune d'Arith pour le renouvellement de poteaux d'incendie de l'année 2025,

Article 2 : d'approuver l'attribution d'un fonds de concours de 4 470 € à la commune de Barberaz pour le renouvellement de trois poteaux d'incendie de l'année 2025,

Article 3 : d'autoriser le président ou son représentant à signer tous documents à intervenir.

le président,
Thierry Repentin





**PRÉFET
DE LA SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte :

Délibération I-Parapheur

Numéro attribué à l'acte :

061-26 C

Objet de l'acte : RS - Attribution de fonds de concours dans le cadre de la prestation d'assistance à la gestion et l'exploitation des poteaux d'incendie

Classification Préfecture : 7 - Finances locales 8 - Fonds de concours

Date de l'acte : 11 juin 2026

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20260611-lmc1H36061H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H36061H1

Date de transmission en Préfecture : 15 juin 2026

Date de réception en Préfecture : 15 juin 2026

Date de publication sur le site internet: mardi 16 juin 2026